

---

CLAUDIA RUIZ :

Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue à cet appel du groupe de travail opérations, finances et budget. Nous sommes le 12 août 2021 à 20 h UTC.

Nous avons aujourd'hui sur le canal anglais Holly Raiche, Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Ricardo Holmquist, Judith Hellerstein, Justine Chew, Marita Moll et Sébastien Bachollet. Nous avons Harold Arcos sur le canal espagnol.

Nous avons Heidi Ullrich du personnel, Becky Nash, Victoria Yang et moi-même Claudia Ruiz qui gère l'appel.

[inaudible] vient de se joindre à nous.

Nous avons la transcription en temps réel qui est disponible. Et j'aimerais vous rappeler de bien indiquer votre nom pour la transcription et pour que les interprètes puissent bien vous identifier. Dave Kissoondoyal et Aziz Hilali se sont joints à nous également. Nous avons l'interprétation en espagnol avec Paula et Veronica et l'interprétation en français est assurée par Isabelle et Jacques. Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à Holly Raiche.

HOLLY RAICHE :

Merci beaucoup et bienvenue. Bonjour ou bonsoir à tous. Je vous indique où nous en sommes.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Nous avons terminé les premières initiatives de l'ALAC. Nous avons commencé avec le MSM, le modèle multipartite. Nous avons parlé de la participation inclusive, de la diversité. La deuxième partie, c'était renforcer le processus de prise de décision de la communauté de l'ICANN. Troisième initiative prioritaire, l'acceptation universelle, et la planification à l'ICANN venait en quatrième position et c'est ce dont nous allons parler aujourd'hui. Ensuite, la gestion des différentes législations, c'était le cinquième point.

Nous sommes dans un contexte en rapport avec les initiatives prioritaires. Nous avons pris en compte le calendrier de ce groupe. Nous avons commencé en septembre, octobre, novembre. Mais ce que nous faisons, c'est de faire des commentaires sur le processus de planification pour l'IANA à l'ICANN et cela a trait par exemple à ce que nous allons faire la semaine prochaine – nous allons voir le renforcement du MSM, du modèle multipartite. Mais aujourd'hui, nous allons pour la seconde partie avoir Becky Nash qui va faire une présentation. Elle est de l'équipe de planification de l'ICANN et elle va nous parler de ce cadre de référence pour la priorisation. La deuxième partie, c'est aujourd'hui pour préparer ce groupe qui va répondre à ce processus et nous allons incorporer cela dans nos réponses au niveau de la préparation du budget notamment.

Aujourd'hui, nous allons voir les techniques de priorisation, les systèmes, les outils, nous allons parler de cela. Et nous allons parler d'un programme pilote.

Nous allons une nouvelle fois donner la parole à Becky Nash. Nous la remercions de se joindre à nous.

BECKY NASH : Merci beaucoup Holly. Becky Nash du département de planification. Je vais partager mon écran avec vous et je vais vous demander de confirmer que vous voyez bien mon écran. Très bien, merci de confirmer. Merci beaucoup de recevoir le département de planification.

C'est la deuxième partie de ma consultation pour parler de priorisation, de planification de ce cadre pour la priorisation. Pour résumer un petit peu, j'ai mis l'ordre du jour de la présentation qui a été envoyée pour la première réunion que nous avons eue. Nous avons deux parties. On va utiliser le même document, la même présentation. Et ce que je vais faire tout d'abord, c'est revenir un petit peu en arrière et demander s'il y a des nouveaux venus qui veulent une nouvelle fois avoir un aperçu.

HOLLY RAICHE : Becky, je ne vois pas de main levée.

BECKY NASH : Très bien. Merci beaucoup.

Nous allons simplement nous arrêter sur quelques-unes des diapositives que nous avons couvertes la semaine dernière pour vous parler un petit peu de l'envergure du projet. Nous faisons des consultations sur divers éléments, sur une liste d'éléments de conception sur lesquels nous pouvons travailler et sur lesquels nous pouvons tomber d'accord. Ensuite, on pourra avoir un processus provisoire qui sera publié. Il y aura donc des commentaires publics. Nous travaillons ensemble d'une manière très interactive en séances de remue-méninges. Et tous les

---

membres de la communauté auront la possibilité de fournir un retour. Il va donc y avoir un processus itératif que nous allons réviser. Nous serons très flexibles à ce niveau et nous écouterons les communautés.

Nous sommes au milieu de la préparation de l'année fiscale 2023. Nous sommes en train d'effectuer un lancement. C'est un processus annuel. Et le processus de priorisation, nous allons voir comment il peut être inclus dans le cycle de planification annuelle. Ce n'est pas encore totalement intégré à l'année fiscale 2023 parce que nous n'avons pas la possibilité de collaborer ensemble là-dessus.

Ces diapositives sont toutes disponibles. Vous pouvez toujours poser des questions. J'ai des collègues avec moi, Victoria Yang est avec moi. Et nous allons mettre nos adresses courriels dans le chat. Donc n'hésitez pas à nous contacter, à nous envoyer des courriels.

Je vais parler un petit peu du calendrier pour le processus de planification annuelle. Nous avons cette initiative opérationnelle de planification et nous avons des processus de planification qui incluent la planification stratégique, la planification financière et la planification annuelle. Il y a une perspective calendaire. En janvier, on commence avec l'identification des tendances stratégiques et nous avons l'année fiscale de l'ICANN et on se prépare un an à l'avance pour la préparation budgétaire.

Actuellement, nous sommes à peu près ici, nous sommes au mois d'août, c'est là où l'IANA planifie des commentaires publics. Je vous parle de ce calendrier maintenant pour bien souligner que le projet dont on parle aujourd'hui, qui est un cadre de priorisation et de planification, nous suggérons que ce soit une nouvelle étape annuelle

---

dans le cycle de planification annuelle et on a suggéré la période de mai à juin pour que la communauté et l'organisation ICANN se rassemblent et voient tout ce qu'il y a à faire comme travail et priorisent son travail. C'est pour cela que nous faisons aujourd'hui cette consultation, que nous parlons de cela.

Les dernières fois que nous avons parlé ensemble, nous avons parlé de l'envergure du travail, nous avons parlé des participants et de la fréquence. On a déjà abordé ces points. Ce que je vous ai montré comme calendrier, ce serait une nouvelle étape dans le processus de planification annuelle entre mai et juin. On identifierait les priorités pour le plan quinquennal et le plan annuel également.

Et on a parlé de la fréquence également. Ce qu'on a entendu la dernière fois que l'on s'est parlé, c'est que oui une fois par an, oui avant le cycle annuel de préparation et de planification, et peut-être qu'on vérifiera le statut, l'avancée de la priorisation et de la planification une fois par an à une autre période. Mais la fréquence [inaudible] serait une fois par an ; c'est ce que vous nous avez dit. Au moins une fois par an, éventuellement deux fois par an, mais le minimum serait une fois par an. C'est ce qu'on a entendu dans ces consultations avec ce groupe la dernière fois.

On a parlé de l'envergure également et au niveau de l'interaction, à ce niveau, les recommandations de la communauté et le travail qui est approuvé qui est prévu pour la mise en œuvre. Il y a le travail initié par l'organisation ICANN au niveau de l'ITI, NSP, les systèmes de conformité par exemple ; cela aussi, ce sont de très gros projets et c'est très important de les planifier avec attention et de les budgéter. Mais il y a

---

également des projets plus petits, plus fonctionnels. On a reçu un retour là-dessus.

Les participants maintenant. Nous avons reçu beaucoup de retours sur ces participants et vraiment, c'est extrêmement important pour une nouvelle étape de planification et nous allons continuer à parler de la meilleure approche pour structurer les rôles et responsabilités de ces participants et de la manière de structurer la participation et les résultats que l'on veut obtenir dans ce cadre de processus de priorisation.

Nous avons fait des références que vous trouverez en annexe à certaines suggestions qui proviennent des recommandations ATRT3 pour une manière structurée d'avoir des participants dans une commission. Nous sommes très intéressés par cela et nous voulons entendre toutes les parties de la communauté pour identifier et clarifier ce processus de planification annuelle et le rôle des participants à ce processus de planification. On a besoin d'une structure, mais la question qui se posait, avons-nous besoin d'un autre commentaire public ? Peut-être faire les deux, c'est tout à fait intéressant. Dans toutes les consultations que nous avons, nous prenons des notes sur ce que vous nous indiquez et la consultation se poursuit. Nous avons reçu un feedback sur des commentaires séparés avec un calendrier comme celui que nous avons pour les commentaires publics. C'est très intéressant d'entendre ce que vous avez à dire à ce sujet.

Je ne sais pas à ce stade s'il y a des personnes qui ont des commentaires ou qui ont des retours à nous faire. L'idée, c'est surtout de continuer d'avoir votre point de vue. Est-ce que deux périodes de commentaires

---

publics dans le cadre de ce processus de planification budgétaire et planification, est-ce que ce serait trop pour la communauté ?

Je vois un commentaire de Cheryl Langdon-Orr : « Merci. Pour moi, les deux sont logiques. De toute évidence, les recommandations de l'ATRT3 demeurent particulièrement importantes pour moi. » Très bien, merci.

Sébastien, je vois que vous avez la main levée, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Becky.

J'ai toujours du mal à comprendre comment il se fait qu'on en soit arrivé d'un côté à la recommandation, y compris la recommandation de l'ATRT3, et de l'autre côté ce dont on parle ici, donc les priorités du plan opérationnel. C'est ma première question en quelque sorte. Je ne comprends pas comment dans notre communauté on peut parler de l'un sans l'autre et comment passe-t-on d'une recommandation qui est incluse dans le plan opérationnel.

Ma deuxième question, c'est que vous avez suggéré d'avoir une priorisation sur la planification aux environs de mai ou juin. Est-ce que c'est pour l'exercice suivant ou est-ce que c'est pour commencer le processus de l'exercice suivant ?

Voilà, ce sont mes deux questions. Je ne sais pas si mes questions sont claires. Et si ce n'est pas clair, n'hésitez pas à me le dire pour que je clarifie.

---

BECKY NASH : Merci beaucoup Sébastien. Victoria, est-ce que vous voudriez répondre à Sébastien du point de vue de la planification d'ICANN Org ?

VICTORIA YANG : Oui. J'ai un commentaire par rapport à la première question, mais peut-être que je vais aussi mentionner la deuxième question en fait pour mieux expliquer la première.

Par rapport à la planification, il y a deux choses. Actuellement, l'équipe de planification travaille sur le cadre de priorisation qui va nous aider à mieux planifier. Ceci fait partie de l'initiative de planification de l'ICANN. Et vous savez que dans le cadre de cette initiative opérationnelle, nous sommes passés à un autre plan.

Par rapport à la recommandation de l'ATRT3, je crois que c'est quelque chose qui est venu après. Il y a peut-être eu des chevauchements, je n'en suis pas sûre, peut-être des croisements. Mais l'idée de ce cadre de priorisation à la base a été lancée dans le cadre de l'initiative opérationnelle de l'ICANN.

C'est ce que je souhaitais mentionner, le calendrier et la manière dont le calendrier a eu un impact sur ces deux éléments. Merci.

Sébastien, vous souhaitez revenir là-dessus ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci beaucoup.

Donc la réponse amène une grande question. Et d'ailleurs, Cheryl a déjà dit que l'ATRT3 et ses recommandations devaient être primordiales.



---

Je souhaite être très clair : de mon point de vue, pour l'ATRT3 – et je pense que je ne suis pas le seul à le penser – c'est la révision la plus importante. Et les recommandations qui ressortent de tout l'ATRT doivent être considérées comme ce qui prime dans cette organisation. C'est vrai, le fait qu'il y a eu cette évolution sur la manière dont le conseil prend en compte les révisions, etc., c'est vrai mais l'ATRT3 doit quand même primer quoi qu'il arrive. Donc c'est mon commentaire par rapport à votre réponse.

Et je souhaitais m'assurer de vous donner davantage de détails par rapport à la question. Sur cette diapositive, les priorisations sur la planification mai-juin ; est-ce qu'on souhaite planifier pour quelque chose qui va commencer au 1<sup>er</sup> juillet de la même année, donc 2022 si on est là en juin 2022, ou alors est-ce que le processus global nous permet de se préparer pour le 1<sup>er</sup> juillet 2023 si on est en juin 2022 ? C'est ma question, parce que je ne vois pas comment en même temps on peut mettre des choses dans le plan opérationnel et établir les priorités alors même que le Conseil est en phase d'acceptation du budget et du plan opérationnel ainsi que du plan stratégique.

J'espère que c'est clair.

BECKY NASH :

C'est très clair et merci Sébastien de nous aider à mieux montrer sur notre calendrier l'exercice.

Le processus de priorisation de la planification n'est pas pour l'exercice qui vient juste d'être adopté et qui va donc entrer en vigueur immédiatement en juillet. C'est en fait un an plus tard.

---

Sur ce calendrier-là que vous voyez, sur cette ligne du temps que vous voyez là, on aurait sans doute dû clarifier ceci. Là, ce serait pour le mois de juillet 2023. Même si l'exercice fiscal va du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, en fait, nous sommes là dans l'exercice de 2022. Donc merci beaucoup pour cette observation. Ce retour nous est utile pour mieux souligner de quelle année on parle.

Si on parle de l'exercice de 2024 parce qu'en janvier prochain, nous allons de nouveau lancer le processus pour un processus de planification intégré afin d'obtenir l'adoption par le Conseil et la période communautaire habilitée pour 2024, il nous faut indiquer que cette étape sera une nouvelle étape dans la structure sur la base de ce projet de conception sur lequel nous travaillons actuellement.

La communauté et le Conseil vont essayer de voir d'abord ce qui a été effectué, ce qui est en cours et déjà priorisé dans le cadre du plan actuel et quel est le travail que nous souhaitons ajouter en tant que première priorité pour le plan suivant. J'espère que ceci répond à votre question.

Sébastien, je vois que votre main est toujours levée. Vous pouvez reprendre la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Non, excusez-moi, je vous écoutais attentivement, je n'ai pas baissé la main. Mais merci pour la réponse. Je ne sais pas, il faudrait quand même peut-être trouver un moyen de parler de quelque chose du type année 1, année 2, année 3, année 4 parce que là, je trouve que cela donne un petit peu la mauvaise impression.

---

HOLLY RAICHE : J'attire votre attention Sébastien sur ce qu'a dit Victoria. Il y a l'année actuelle plus 1. Si on ajoute ceci à ce plan, je pense que c'est logique. En tout cas, merci Victoria et Becky d'avoir apporté cette clarification.

BECKY NASH : Merci beaucoup Holly pour tous les commentaires que nous avons reçus.

La question que je me pose, c'est que nous pourrions poursuivre cette discussion, nous pourrions vous parler de notre feuille de route dans le cadre de ce projet. Il y aura une nouvelle proposition une fois que nous aurons rassemblé tous les retours suite à la consultation, donc il y aura une proposition écrite. Donc je souhaite le souligner, la conversation va se poursuivre parce que nous souhaitons nous assurer d'avoir votre approbation sur les rôles, les responsabilités et sur la manière dont nous allons structurer la logistique. C'est du point de vue du département de la planification, comme nous organisons les réunions, comment nous rassemblons les données dans ce cadre de travail sur les priorités.

Ceci étant, je vais passer à la deuxième partie, donc nous poursuivons la consultation et les trois domaines suivants, vous les avez à l'écran, il s'agit des techniques ou modèles de priorisation, les rapports, les systèmes et les outils et une suggestion par rapport à un processus pilote.

En ce qui concerne le cadre de priorisation de la planification, nous nous sommes mis d'accord sur certaines techniques. Nous avons sélectionné trois et même beaucoup plus de techniques en fait. Nous avons deux diapositives, d'abord sur le processus de sélection et l'autre sur les

---

techniques en elles-mêmes. Donc voilà un des éléments de conception de ce processus de conception.

Le projet de priorisation de la planification inclut la recherche et la sélection des techniques de priorisation pour une prise de décision collaborative. Nous savons qu'il y a plusieurs facteurs à prendre en compte lorsqu'on établit les priorités. Et il y a plusieurs avantages à utiliser les techniques de prise de décision. Celles-ci nous permettent d'établir un ordre de problèmes et des questions, elles nous permettent d'appliquer les critères qui sont importants pour l'organisation ou pour les sous-groupes et ce sont également des outils qui sont faits pour être rapides et faciles à utiliser pour prendre des décisions.

Donc nous soulignons que nous avons reçu des retours sur le fait qu'il faut que ce soit rapide et facile et facile à comprendre également. Nous ne sommes pas tous des experts en données, donc il ne faut pas que les modèles soient trop complexes de peur de nous perdre un petit peu.

Au début de cette initiative, de ce projet, l'équipe de planification a établi des recherches sur 11 techniques de priorisation qui existent. Ces techniques sont connues, cela veut dire que nous n'avons rien inventé nous-mêmes et j'en parlerai un petit peu plus tout à l'heure sur l'autre diapositive. Mais pour démarrer, nous avons effectué cette recherche et nous nous sommes dit qu'il nous fallait des critères.

Tout d'abord, nous avons cherché des techniques de priorisation et nous avons évalué ces techniques avec les principes directeurs. Nous avons donc considéré le fait que sept de ces techniques ne semblaient pas être applicables à l'ICANN, au modèle multipartite ou aux organisations à but non lucratif.

---

Il y a donc quatre techniques que nous avons retenues comme étant potentiellement des techniques de priorisation. Et nous avons également noté la possibilité d'avoir des modèles hybrides de techniques pour adapter si vous voulez ces techniques à notre organisation pour que cela fasse véritablement sens pour le processus de priorisation de l'ICANN. Nous avons évalué ces quatre techniques avec les avantages et les inconvénients en utilisant les critères suggérés pour aider à déterminer si cela est applicable dans le contexte de l'ICANN.

Nous avons tout d'abord souligné comme vous le voyez à l'écran des principes directeurs pour le processus de sélection : donc inclure des perspectives de diverses parties prenantes et offrir de promouvoir la collaboration et l'atteinte d'un consensus. C'est très important d'être inclusif, des techniques qui reflètent une approche basée sur une mission pour prioriser le travail, s'alignant avec des engagements, des valeurs essentielles et des objectifs stratégiques. C'est un autre principe directeur que nous avons gardé, numéro 2.

Numéro 3, fournir un processus systématique pour les participants pour bien comprendre les aspects complexes de différents projets, indiquant le niveau d'effort nécessaire, voir si ce sont des projets faciles à accomplir ou pas, est-ce que c'est quelque chose qui ne va pas prendre beaucoup de temps ou quelque chose qui est à plus long terme.

Et quatrièmement, bien comprendre les synergies potentielles et les compromis nécessaires pour prendre des décisions, ce qui n'est pas quelque chose de facile. Cela veut dire que si on prend cette décision, on va laisser de côté d'autres points.

---

Il y a également la question du calendrier qui se pose, qu'est-ce qui doit véritablement venir en premier par rapport à d'autres points.

Nous avons également des critères d'évaluation provenant de l'organisation ICANN pour déterminer à quel point cela peut s'appliquer au contexte de l'ICANN et l'environnement opérationnel de l'ICANN. Il est important d'éviter une complexité qui n'est pas nécessaire et véritablement se baser davantage sur l'efficacité. Il faut que ce soit pertinent par rapport à une organisation comme l'ICANN qui est basée sur une mission. Il faut que ce soit collaboratif pour développer des paramètres sur lesquels on va tomber d'accord dans le cadre de nos décisions concernant la priorisation et la planification, tout le débat qu'il y aura sur les priorités.

Je vais faire une petite pause à ce niveau pour voir s'il y a des réactions par rapport à ce qui vient d'être dit sur ces techniques, et on va regarder également le chat si nous avons des réactions. Holly, Judith et moi-même soutenons tout à fait ces principes, mais j'aimerais voir s'il y a d'autres personnes qui voudraient prendre la parole sur ces principes en général et voir comment cela peut aider l'ALAC par rapport à d'autres SO et AC. Je suis satisfaite pour le moment de ces principes. Maureen nous indique qu'elle est en faveur également. Je ne vois pas de main levée, donc je pense que vous pouvez continuer. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'aime le fait qu'on fait référence à différentes manières de travailler à l'ICANN, le multipartisme, basé sur la mission. L'importance de la

---

complexité également : il faut faire décroître cette complexité dans l'organisation et dans notre travail.

Une de mes questions, je suggérerais qu'un principe directeur soit le calendrier, qu'on soit en mesure de faire cela rapidement. Il ne faut pas que cela prenne trop de temps. On n'a pas besoin de cinq ans pour décider de ce qui est important. C'est ce que je dirais.

Merci.

HOLLY RAICHE :

Merci Sébastien.

Marita et ensuite, on revient à Becky.

MARITA MOLL :

Désolée, j'ai quelques petits problèmes techniques et j'ai eu du mal parfois à vous écouter.

Je crois que c'est très bien. Vous commencez avec les principes et ils sont bien réfléchis, ils sont inclusifs. Et les critères d'évaluation, c'est intéressant, numéro 3, collaboratif en développant des paramètres sur lesquels on est tombé d'accord pour informer les décisions de priorisation. Est-ce que vous voulez avoir des systèmes, des groupes qui permettraient ce type de travail collaboratif ? Il y a déjà beaucoup de groupes qui sont très occupés. Est-ce que ce serait quelque chose de nouveau ? Comment cela serait mis en place ?

BECKY NASH :

Vous voulez que je réponde, Holly ?

HOLLY RAICHE : Je vais répondre à Marita. C'était une très bonne question et je crois que c'est quelque chose auquel on doit réfléchir. Je crois que vous avez posé une question très importante. Il faut qu'on y réfléchisse nous-mêmes. J'aimerais qu'on revienne là-dessus une fois qu'on aura vu toutes les diapositives.

MARITA MOLL : D'accord, on met cela de côté et on y revient.

BECKY NASH : Donc je poursuis. J'ai pris des notes au niveau des commentaires de Sébastien sur le calendrier, le temps que cela va prendre, des techniques qui vont nous permettre de suivre le processus en temps et en heure. Si on a une fréquence d'une fois par an, ce serait durant le cycle de planification. Et j'ai pris note de ce qu'a dit Marita, le rapport avec la participation à tout le processus.

Marita a relevé la main. Puis-je continuer ?

MARITA MOLL : Désolée, c'était une main ancienne.

BECKY NASH : Merci, très bien.

Nous avons eu une conversation sur les principes directeurs et les critères d'évaluation. Nous allons continuer à recevoir des points de vue

---



---

là-dessus. Un commentaire sur l'utilisation de techniques hybrides ou bien conception d'un seul processus. Cela pourrait faire tout à fait sens d'avoir un modèle hybride avec deux techniques utilisées. Je vois que cela retient l'attention.

Un aperçu de ces techniques de priorisation que nous avons analysées. Nous avons une équipe à ICANN Org qui a priorisé ces techniques pour voir si cela convenait à une organisation à but non lucratif comme l'ICANN et à un modèle multipartite qui est celui de l'ICANN. Il y en avait 11 au départ, il y avait beaucoup de recherches qui ont été prises en compte. On va mettre tout cela dans le document écrit qui sera publié. L'équipe a utilisé ces critères et a retenu quatre techniques qui semblent les plus adaptées, les meilleures candidates et qu'on devrait évaluer un petit peu plus avant.

Ce que j'aimerais dire, c'est que ces techniques qui sont développées et publiées utilisent une terminologie qui provient de leur premier développement. Nous avons essayé d'évaluer les techniques qui conviendraient le mieux à l'ICANN pour faire de la priorisation et je pense que nous devons trouver de nouveaux noms. On ne va pas utiliser les termes clients, responsables ; ce sont des termes qui ne conviennent pas à l'écosystème de l'ICANN, donc on devra revoir un petit peu la terminologie utilisée.

Ceci dit, je vais maintenant vous présenter dans ces diapositives rapidement les différentes techniques de priorisation que nous avons retenues, utilisées et analysées.

Nous avons la première, elle est définie ici avec des avantages et des inconvénients sur la droite. C'est la perspective du département de

---

planification de l'ICANN. C'est ce que nous devons peaufiner un petit peu et débattre. Nous allons donc collaborer là-dessus. La première, ça s'appelle la hiérarchie des objectifs, qui examine les objectifs des projets, personnes et performance. Elle met l'accent sur l'alignement au niveau du leadership organisationnel. Il y a un effet cascade sur le reste de l'organisation à partir du leadership, clarifie ce qui est le plus important par ordre de priorité pour fournir une direction claire pour informer toutes les prises de décision, particulièrement lorsqu'il y a des priorités qui rentrent en compétition.

Est-ce que c'est applicable à l'ICANN ? Cela semble approprié pour une organisation basée sur une mission comme l'ICANN. Cela peut requérir un dialogue avec la communauté et avec le Conseil d'Administration pour bien comprendre quelle est cette hiérarchie des objectifs. Une hiérarchie, c'est un paramètre qui doit être plus défini, on doit tomber d'accord là-dessus avec notamment les membres du Conseil d'Administration.

Holly, vous avez un commentaire déjà ?

HOLLY RAICHE :

J'aime bien l'idée de l'importance des initiatives. Et je crois que la question, c'est quand est-ce qu'on commence à prendre en compte ces initiatives ? Si on parle de cette hiérarchie des objectifs, je crois que les initiatives doivent faire partie de ce processus que nous évaluons, ce que vous voulez obtenir comme objectifs. C'est ce que je voulais dire. Je voulais dire comment on fait un rapport entre les initiatives et la planification, parce qu'on passe beaucoup de temps sur les initiatives et

---

si nous passons du temps sur des initiatives, il est important qu'elles soient priorisées.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Holly. Oui, on en a parlé lors de la dernière réunion en effet. Je crois que du point de vue d'ICANN Org, ce que vous nous dites est très utile, cela nous permet de mieux communiquer à l'avenir. Et le point que vous avez soulevé est très intéressant parce que lorsque vous parlez des initiatives opérationnelles qui sont incluses dans le plan opérationnel, ce sont les projets principaux et les activités qui soutiennent l'atteinte du plan stratégique adopté par l'ICANN. Donc il est intéressant de regarder un petit peu toute la hiérarchie du travail que nous avons dans la hiérarchie parce que ces initiatives qui soutiennent le plan stratégique, c'est le travail stratégique de l'ICANN pour respecter le plan quinquennal. Donc tout est priorisé même s'il y a différents niveaux, différentes phases. Donc lorsqu'on mesure le progrès, lorsque l'ensemble du travail est effectué, il faudra en parler, le fait que c'est un travail primordial. Nous parlons maintenant d'autres activités, décisions approuvées par le Conseil que nous devons maintenant prévoir. Donc notons comment mieux répondre à ceci.

Je vois qu'il y a une excellente discussion sur les avantages et les inconvénients. Cheryl dit qu'on pourrait ajuster les inconvénients par rapport à notre modèle unique sur la base de la manière dont les recommandations sont créées par la communauté et avec la communauté.

Donc pour être clair, lorsqu'on indique un avantage dans ce modèle, on peut changer d'ailleurs la formulation d'adoption du modèle,

---

l'inconvénient n'est pas clair de savoir à quel niveau cela se situe. Effectivement, c'est un bon commentaire.

Je vois que Judith a la main levée, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci beaucoup pour ces techniques, elles sont excellentes. Ma question, par exemple, il y a différentes initiatives avec un niveau haut, moyen et bas. Qu'est-ce qui se passe s'il y a une priorité qui est élevée mais que d'autres communautés disent que non, ce n'est pas vraiment élevé, c'est plutôt bas ? Quelles sont les techniques que vous allez utiliser ? Est-ce que vous allez faire la moyenne ? Comment cela fonctionne ?

BECKY NASH :

Merci beaucoup Judith. Le modèle sera différentes couches d'information. Et à partir de ces différents points de vue, les données devront être synthétisées et analysées pour en arriver à un autre niveau, à une autre couche de consensus sur les principales priorités pour toute la communauté. Ces techniques, ces listes de travaux prioritaires, dépendront de la diversité des parties prenantes et ensuite, la discussion reviendra à s'assurer qu'il existe une composante du modèle qui permet d'identifier les dépendances, ce qui est urgent, pour ensuite déclarer qu'un point semble être à prioriser par rapport à d'autres.

Je vois plusieurs commentaires. Cela dépend si vous utilisez un processus de prise de décision itératif ou alors un modèle de décision qui est plutôt descendant. J'aime bien ce qui est dit là. Il faut ne pas oublier qu'un modèle hybride pourra être utilisé au final. Donc il ne faut

---

pas que ce soit trop compliqué, c'est un de nos principes directeurs, il ne faut pas devenir expert en données et se perdre dans les détails. Mais c'est important comme question.

Pour ceux qui étaient là au début de la séance, nous avons répété le fait que c'est quelque chose qui arrive au début du processus pour obtenir le consensus, la collaboration et produire une liste avec des retours pour le plan préliminaire de planification. Avant l'approbation du Conseil, avant l'adoption par le Conseil, toute la communauté aura l'opportunité de participer à une consultation publique sur le plan préliminaire et il y aura peut-être des dépendances que l'organisation aura identifiées dans la préparation de ce plan préliminaire. Et tout ceci sera très ouvert, très transparent et il y aura une discussion transparente et tout ceci sera communiqué à la communauté.

HOLLY RAICHE :

Nous avons un commentaire de Marita et ensuite, je pense qu'il faudra écouter votre présentation sur les diapositives. Donc allez-y Marita et ensuite, on repassera la parole à Becky.

MARITA MOLL :

Il est vraiment compliqué de bien savoir si on parle de la même chose en fait. Becky disait qu'on parlait des initiatives opérationnelles et de celles qui ont évolué. Mais là, si je comprends bien, ce n'est pas de cela dont on parle. Par exemple, une des initiatives opérationnelles, c'est de soutenir le modèle multipartite et de le faire évoluer. Mais en dessous, il y a beaucoup de choses : il y a la diversité, il y a les révisions et les révisions holistiques, il y a le consensus. Donc il y a tous ces éléments et

---

chacun de ces éléments doit être évalué. Et dans le cadre de l'ATRT3 et les autres groupes qui ont fait des recommandations, il y a des douzaines de choses qui doivent être évaluées dans ce domaine également. Donc je pense que c'est à cela qu'on fait référence ici.

BECKY NASH :

Merci pour ce commentaire, Marita. Je vais noter qu'il nous faut revenir aux initiatives opérationnelles par rapport au projet d'évaluation dans le plan annuel et les besoins de financement qui existent. En fait, il faudrait avoir une meilleure idée du continuum de travail, donc merci de l'avoir mentionné, c'est très utile.

Je vais vous présenter le reste des diapositives. Encore une fois, nous sommes très heureux de ce dialogue et de ces commentaires. Il y aura d'autres discussions au fur et à mesure de la consultation. D'ailleurs, nous aurons une diapositive sur les retours, donc ne vous imaginez pas que c'est la seule fois que nous allons vous écouter, que vous allez nous entendre également ; je voudrais que ce soit très clair.

Encore une fois, nous avons sélectionné sur les 11 quatre techniques que nous avons évaluées. Donc cette technique, c'est la première étape dans le processus de conception. L'idée du processus, c'est d'aller de bout en bout dans la priorisation, donc il y a une étape qui revient à utiliser certaines techniques ou un système hybride. Donc l'idée, c'est qu'un groupe puisse arriver à prendre une décision.

La priorisation du projet, choix transparent. On parle de projet, donc c'est une approche un petit peu plus approfondie et complexe qui utilise les critères approuvés par les parties prenantes et qui établit une

---

certaine balance. Donc il faut savoir quelles sont nos valeurs, ici quels sont nos critères et comment nous les pondérons pour reconnaître qu'en fin de compte les décisions sont souvent des décisions arbitraires qui représentent des points de vue subjectifs des personnes qui prennent les décisions. Ceci est très ouvert, il y a un petit peu cet élément qui reconnaît qu'il faut qu'il y ait un certain score qui soit utilisé. Donc applicabilité à l'ICANN appropriée pour une organisation qui a une mission ; cela pourrait être utile, soit seul, soit appliqué à une combinaison avec un autre cadre de travail et ceci est dû à cette approche un petit peu plus complexe avec la pondération.

L'avantage, c'est que c'est complet et systématique. Autres avantages : critères et pondération qui créent des attentes claires, l'approche participative avec différentes parties prenantes et amélioration de la transparence et des opportunités pour générer l'adhésion.

Les désavantages : un peu trop complexe, cela prend du temps, nous souhaitons quelque chose de rapide et de simple, nous l'avons dit, surtout pour la planification, donc nous devons effectuer ce travail de manière à ce que la communauté puisse fournir son point de vue sur ce que l'Org doit prendre en considération dans le cadre de l'élaboration de ces plans et de ces budgets. Cela peut être un petit peu confus pour certaines parties prenantes. Encore une fois, ceci est relatif à la perception lorsqu'on lit. Et il peut y avoir un surpartage d'information. L'avantage, c'est le pourquoi c'est important.

Je ne sais pas si ceci correspond à l'écosystème de l'ICANN, je pense que nous sommes assez ouverts et transparents par rapport à nos valeurs, mais c'est quelque chose qui vient de ce qui est écrit dans la

---

---

description. Différentes parties de la communauté qui se préparent à ce processus ; effectivement, c'est très utile pour nous.

Je vais continuer de manière à ce que brièvement nous puissions bien comprendre ces techniques et ensuite, je ferai une pause pour davantage de communication.

Numéro 3, la technique qu'on appelle l'équipe [gaint], donc simple, processus en cinq étapes basé sur l'évaluation de l'impact commercial, l'importance, l'urgence et la large bande, les capacités. Ceci est tout à fait logique en termes d'adoption. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tout ce qui est nécessaire pour effectuer quelque chose n'est pas forcément disponible au moment où on passe en revue les projets parce qu'il y a des plans détaillés qui n'ont pas encore été mis en place et cela est relatif à la planification de notre travail, à la phase de planification de la conception. Cela peut être vrai dans l'ODP, dans d'autres mécanismes, etc.

Applicabilité : peut-être ajuster pour les organisations à but non lucratif avec certaines fonctionnalités qui pourront être utiles à prendre en compte lors de la création d'un cadre hybride. Avantages : simple, facile à suivre, priorités basées sur l'urgence et l'importance, prise en compte également des moyens mais je l'ai dit, nous n'avons pas forcément ces moyens. Les désavantages : ceci s'adresse surtout au secteur privé, aux entreprises à but lucratif. En termes d'impact commercial, la terminologie n'est pas claire et laisse beaucoup d'espace pour interpréter et pour être subjectif. Donc on pourrait peut-être adapter ceci de manière à ce que cela corresponde à notre modèle. Nous avons



---

adapté en fait la formulation pour notre modèle multipartite, donc je pense qu'il faudrait traduire cette expression d'impact commercial.

Je vois une demande de partage des informations, donc je vais faire une pause et demander à Claudia si les diapositives du 29 juillet sont disponibles sur le site web. Peut-être qu'on pourrait mettre un lien si ce n'est pas le cas.

HEIDI ULLRICH :

Claudia, je ne sais pas si c'était vous, mais je vais rapidement confirmer qu'effectivement les diapositives sont disponibles sur l'emploi du temps d'aujourd'hui et elles sont également disponibles sur l'espace de travail de l'OFBWG.

BECKY NASH :

Parfait. Normalement, vous devriez avoir accès à tout ceci. Désolée, je n'ai pas pu répondre tout à l'heure. Très bien, c'était le team [inaudible], c'était un processus en cinq étapes. Une nouvelle fois, l'impact commercial, c'est quelque chose qu'on doit définir et y revenir.

Maintenant, la dernière technique de priorisation, et on n'exclut pas les trois premières, toutes les recherches seront disponibles et seront remises, ce que nous recherchons, c'est véritablement des modèles que l'on doit tester ensemble. On pourra définir un processus et collaborer mieux à la priorisation.

Le numéro 4 s'appelle « Risques, coûts, valeurs, efforts, RCVE » et c'est une matrice qui est utilisée pour la priorisation par les organisations qui ont besoin de prioriser une série de problèmes importants au niveau

---

des objectifs opérationnels et stratégiques. Lorsqu'on a utilisé cette matrice RCVE, les leaders ou responsables de projet peuvent prendre en compte de manière très soigneuse la priorisation, ce qui va ressortir de cette priorisation et utiliser ces informations comme ligne directrice et non pas comme une réponse définitive.

Est-ce que cela s'applique à l'ICANN ? Nous avons un programme qui utilise déjà une matrice similaire pour déterminer si une tendance annuelle pourrait requérir un changement au plan stratégique et dans le cadre du plan opérationnel, donc cela semble bien fonctionner dans le cadre et le contexte de la planification. C'est peut-être un petit peu limitant, ces quatre critères, par exemple pour la pertinence par rapport à la mission, par rapport aux valeurs ou la dépendance par rapport à d'autres projets. Donc on doit peut-être apporter plus de données et avoir un supplément donc, un côté hybride. Mais c'est simple, c'est facile à comprendre au niveau de la clarification, de l'articulation des définitions. Et c'est véritablement centré sur les parties prenantes. Cela ne donne pas beaucoup d'espace pour des critères supplémentaires, mis à part les risques, coûts, valeurs et efforts – c'est pour cela que je parlais d'un éventuel modèle hybride qui pourrait convenir.

Je vois un commentaire de Cheryl qui nous dit que peut-être que cette technique de priorisation pourrait être utilisée dans d'autres parties de nos processus.

Je ne comprends pas très bien. C'est mon opinion uniquement. C'est tout simplement une opinion. Vous n'avez pas à être [humble], Cheryl. Merci.

---

Je crois qu'il y a déjà un consensus sur la complexité de la priorisation pour les différents membres de la communauté. Potentiellement, c'est quelque chose qu'on n'a pas à retenir et on pourrait simplement prendre en compte les trois premiers modèles que nous avons vus. Donc nous avons préparé cette matrice et ce tableau pour utiliser les critères dont on a parlé, donc faciliter la compréhension et ainsi de suite. On a aussi parlé d'un modèle hybride possible. On devrait réfléchir ensemble à cela. Et je voulais confirmer cela et je voulais également en savoir un petit peu plus sur cette matrice RPVW qui ne semble pas bien s'appliquer.

Holly.

HOLLY RAICHE :

Merci beaucoup d'avoir indiqué ces quatre techniques. Il y a beaucoup de commentaires qui arrivent. Je pense qu'il y en a encore plus. On commence seulement à réfléchir à ces points. On va en débattre.

Je crois que nous aurons cela sur notre page web des réunions, donc on pourra continuer à réfléchir à cela et on va revenir vers vous.

BECKY NASH :

Oui, absolument, ce serait très bien.

Je vérifie que j'ai bien attaché un document séparé. Nous avons donc un document écrit sur ces techniques et je peux tout à fait le faire circuler. Cela représente beaucoup de lecture, mais merci Marita.

---

HOLLY RAICHE :

Est-ce que je pourrais demander à Claudia et à Heidi de s'assurer que ce document auquel vous faites référence sera mis également sur notre page web pour les personnes intéressées par ces techniques pour que nous ayons plus à lire ? Parce que clairement, ce sont des manières importantes de réfléchir à la priorisation. Ce que l'on a abordé dans ce groupe de travail, c'est les diverses initiatives et processus et comment évaluer tout cela, donc cela fait partie d'un débat important pour nous. Et on apprécierait beaucoup d'avoir plus de documentation sur ces points. Lors de la prochaine réunion, on pourra en parler. Je crois que ce serait bien de commencer par prendre connaissance de ces documents et de réfléchir aux décisions qui doivent être prises parce qu'elles sont importantes. On doit avoir ce débat. Et j'apprécie la proposition de Marita pour notre prochaine réunion. Nous pouvons également utiliser Google Doc et travailler de cette manière. Ce que je veux dire, c'est comment pouvons-nous aller plus loin dans ce débat. Et les autres SO et AC également.

Cheryl, vous avez levé la main je crois ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Comme vous le savez, je voulais vous indiquer quelque chose. Nous avons une équipe qui travaille aux activités de l'OSB de notre groupe opérationnel. On a des priorités à définir dans notre groupe. Je crois que cela rentre bien en rapport avec ce que disait Marita. Ce sont des informations tout à fait utiles que nous avons obtenues de Becky aujourd'hui.

---

BECKY NASH : Ce n'était pas vraiment à l'ordre du jour, Cheryl. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vais vous présenter mon écran si cela ne vous dérange pas. Un instant. Nous allons avoir mon écran qui va apparaître.

Je voulais vous présenter cela et n'oubliez pas certains points. Certains d'entre vous ont déjà vu cela et vont reconnaître certains points, mais les onglets sont un petit peu différents. La plupart d'entre vous ne connaissent pas le travail de cette petite équipe avec la présidente et des vice-présidents. Nous avons pris toutes les recommandations avec tous les responsables et nous avons réfléchi en termes de priorisation. Ce n'est pas totalement par accident et c'est pour cela que nous utilisons une conception hybride. En fait, nous faisons de la priorisation et nous essayons de catégoriser notre travail. Nous avons un sens de la hiérarchie, de la priorisation. Voilà comment nous travaillons.

Il nous semble important que principalement les recommandations de l'ATRT3 doivent primer. Mais nous avons un exercice de priorisation très important à mener. Ce que vous voyez, ce sont les priorités élevées, les priorités moyennes et les priorités plus basses. C'est notre intention, et j'espère être claire, de vous donner un point de vue le plus simple possible avec des données qui sont derrière ces points. Nous avons des diagrammes. Et moi, j'ai mis des couleurs pour exprimer les priorités les plus élevées par exemple. Voilà donc le travail que nous effectuons en ce moment.

Nous avons mis ensemble les priorités principales, beaucoup proviennent de l'ATRT3, RDS, CCTRT, piste de travail 2. Et ce que nous

---

faisons maintenant, c'est que nous passons à un exercice plus hiérarchique. Je suis désolée, mon écran est noir sur ce vieil ordinateur. Mais nous appliquons de nouveaux filtres pour définir les principales priorités, priorités moyennes et priorités basses. Cela veut dire que nos listings vont être modifiés et nous avons découvert deux points. Avec le SSR2, nous avons déjà des résolutions du Conseil d'Administration, nous avons un groupe de résolutions qui ne vont pas être adoptées et nous pouvons les retirer, nous pouvons les mettre de côté.

Si vous pouvez nous indiquer les priorités à l'écran, mettre cela à l'écran. J'ai des problèmes de connexion internet, je m'en excuse.

Ce que nous allons avoir en mettant de côté ces recommandations, on aura moins à prendre en compte, mais nous pourrions classer par ordre de priorité ce qui pour nous est essentiel et moins essentiel.

Nous voulons travailler avec les dirigeants, les responsables de chaque groupe qui sont organisés différemment. Par exemple pour le CCTRT qui a des priorités très élevées, nous prenons en compte ce chiffre parce que le travail qui est effectué par ce groupe avec ces responsables est en mesure de regrouper certaines de ces priorités et de les [inaudible] ensemble. Il y a un aspect logique derrière tout cela et je voulais vous indiquer un petit peu la manière dont nous travaillons pour définir les priorités les plus élevées.

On a d'autres sections dans le document et cela montre bien comment... Non, ce n'est pas si loin que cela. Je ne sais pas exactement, non, ce n'est pas cela. Si vous allez au premier onglet, hautes priorités, il faut dérouler encore, beaucoup plus loin dans les rangées 100. Nous n'avons pas enlevé ce que le Conseil avait rejeté. Nous souhaitons le

---

garder pour des raisons de transparence. Mais nous avons donné le statut de ces éléments et ce que nous allons pouvoir faire.

Je trouve que c'est intéressant. Marita par exemple, vous avez travaillé en étroite collaboration sur les questions de MSM, donc vous connaissez bien le système. Et ce système, et j'espère que Becky et Victoria le trouveront utile, c'est en fait qu'il s'agit d'un système hybride entre la hiérarchie et les priorisations. Donc cela pourrait permettre d'appliquer tout ce qui est RPVE, etc. C'est quelque chose qui fonctionne pour notre communauté et peut-être que l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, la GNSO, etc. sont peut-être plus agiles dans cet espace de travail et qu'ils utilisent quelque chose de totalement différent. Peut-être qu'ils utilisent le RCVE, etc. Et c'est très bien. Chaque SO et AC pourra se préparer à travailler dans le cadre de votre modèle beaucoup plus élégant. Mais en tout cas, voilà ce que je souhaitais dire sur la priorisation [inaudible]. Merci Holly.

HOLLY RAICHE :

Merci Cheryl. Je dois dire que c'est une tâche très importante pour ce groupe. Il faut vraiment pouvoir maîtriser tout ceci et ce que nous faisons avec ces recommandations, etc. Donc j'apprécie beaucoup le travail de votre petit groupe et je pense qu'il y a beaucoup de choses à prendre en compte. Nous apprécions les synergies entre la présentation de l'équipe et la vôtre sur les démarches en termes de priorisation lorsqu'il y a beaucoup d'éléments différents avant de décider.

J'aimerais quand même redire à Becky que tout ceci est très stimulant. Nous avons déjà discuté de ceci en ligne et nous avons besoin de temps. Nous avons besoin de discuter de tout ceci. Peut-être que notre réunion

---

de 60 minutes doit passer à 90 minutes de manière à avoir le temps nécessaire pour vous donner vos retours parce que vous avez besoin de notre perspective d'ici la fin septembre et je sais que beaucoup de personnes dans le chat indiquent avoir besoin de temps pour réfléchir. Alors je verrai ce que vous nous dites en retour.

En attendant, merci beaucoup de la part de tous, Becky. Tout ceci est vraiment très intéressant, très stimulant et je sais que vous souhaitez notre retour d'ici la fin septembre. Merci Cheryl également.

Ce que je dois essayer de faire au sein de ce groupe, c'est voir comment traiter vos recommandations, parce que nous avons déjà beaucoup parlé de l'importance des révisions holistiques et également des autres recommandations qui sont sorties des révisions dont celles de l'ALAC. Donc je pense que c'est un point qui doit être débattu pendant plus de cinq minutes. Donc il nous faut voir un petit peu comment procéder. Mais entre temps, merci Becky.

Au cours de notre prochaine réunion – et Marita, vous le savez sans doute déjà –, Marita va nous parler pendant la prochaine réunion, donc on en discutera après. Mais il nous faut aussi commencer à parler des initiatives opérationnelles. Nous avons identifié celles qui sont importantes pour nous et elles seront importantes lorsqu'on prendra en compte certains des commentaires sur la planification. Pour la prochaine réunion, nous n'avons pas encore défini de moment, mais Claudia, Heidi, on pourrait peut-être mettre en place le moment pour la prochaine réunion dans quelques semaines. Marita, on pourrait peut-être commencer la discussion si vous êtes d'accord sur les initiatives opérationnelles et sur le MSM parce que le MSM, c'était vraiment la



---

priorité pour tout le monde. Cheryl, j'aimerais aussi qu'on discute de ce que nous pouvons faire pour rassembler les différentes discussions, ce que vous avez à nous dire au sein de ce groupe. Et Becky, j'aimerais savoir comment on peut vous répondre. Donc nous avons beaucoup de travail, mais en attendant, quels sont vos retours avant de conclure et peut-être de vous rendre 10 minutes ? Y a-t-il des mains levées ? Très bien. Cheryl... D'abord Beck. Allez-y Becky.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Holly.

Au nom d'ICANN Org planification, je souhaite vous remercier, remercier les membres de votre groupe pour votre invitation à présenter et pour votre collaboration. Je vous remercie vraiment pour vos points de vue, vos commentaires, votre feedback qui sont excellents et très utiles dans le cadre de notre projet. Nous sommes disponibles pour revenir, pour réfléchir, pour travailler là-dessus ensemble. Donc nous sommes prêts à revenir vous rencontrer.

D'après ce que je comprends, cela dépendra de ce qui est plus simple pour le groupe. Nous pouvons venir pendant la réunion pour écouter les membres directement. Je voudrais souligner que c'est le début du travail que nous souhaitons faire avec vous. Nous souhaiterions avoir un cadre de conception pour la période de commentaires publics. Je sais qu'il ne faut pas que cela s'étale sur plusieurs années, nous en avons déjà parlé.

Il y a également la suggestion d'un pilote pour parler de la logistique de l'expérience pratique. Certains des sous-groupes y ont déjà travaillé et

---

je suis tout à fait prête à écouter ce que vous avez à dire là-dessus par rapport à votre expérience. J'ai hâte de collaborer avec vous.

HOLLY RAICHE : Merci beaucoup. Je crois que Becky, vraiment, c'est très utile et cette collaboration avec vous nous est vraiment utile. Cette présentation existe sur la page de la réunion si vous souhaitez vous y référer. Donc merci à vous, merci à Victoria, nous apprécions réellement le temps que vous nous avez consacré et tout le travail effectué. Merci.

Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Rapidement, tout d'abord, pour Becky et Victoria, j'aimerais vraiment que ce groupe comprenne, Holly, qu'on sous-estime toujours le travail qui est effectué dans le cadre de ces révisions. Et je crois que...

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, il y a des coupures.

CHERYL LANGDON-ORR : Par ailleurs, j'aimerais mentionner, Holly, que dans le cadre de notre travail, il n'y a que trois personnes qui ne sont pas des participants réguliers à ce groupe. Donc il y a beaucoup de personnes qui sont déjà d'accord par rapport à ce qui sera envoyé à l'OSBWG. C'est une équipe de 13 personnes plus le personnel et d'autres personnes qui sont là. Merci.

---

HOLLY RAICHE : Marita, allez-y.

MARITA MOLL : Merci Holly. Je voudrais faire écho à ce qu'a dit Cheryl.

Il y a eu des heures de recherche qui ont été investies pour faire toutes ces évaluations de plan et effectivement, cela représente énormément de travail.

Ce que je souhaite dire également, c'est que dans notre groupe, il nous faut faire attention à nos priorités. Je souhaite dire que s'impliquer dans le cadre de l'évaluation et le système, nous en avons parlé lors du dernier commentaire sur le budget pour les exercices 2021 à 2025. Cela en fait partie, c'est très bien. Nous commençons à mieux comprendre comment les choses évoluent, donc je pense que le moment est venu de donner notre point de vue.

Nous avons un délai au mois de septembre, donc il nous faut établir cette priorité. Nous devons être impliqués à ce niveau-là. Et en fait, le reste peut être même mis de côté parce qu'il n'y a pas de délai qui s'y rattache.

HOLLY RAICHE : Merci Marita, je pense que vous avez tout à fait raison. Il y a la date butoir du mois de septembre, donc il faudra à partir du mois de septembre regarder le site web et le calendrier. C'est de septembre à décembre que nous allons vraiment travailler sur les plans, la planification, les chiffres. Donc nous avons pu consulter les initiatives opérationnelles dans un contexte. C'est ce qui était intéressant. Cela

---

nous a permis de cette manière de répondre en termes de chiffres. Donc le travail que nous avons effectué au sein de ce comité doit être très focalisé au cours des semaines et des mois à venir, mais on doit avoir au moins un début de conversation sur les initiatives nous permettra de mieux nous concentrer sur le type de réponses à donner au budget. Donc je crois que les discussions sur les initiatives opérationnelles, qui font partie du processus de planification, c'est vraiment quelque chose de critique. Voilà pourquoi je veux absolument que nous réfléchissions au MSM. C'était d'ailleurs une priorité en termes de discussions pour tout le monde, c'était un des thèmes les plus importants, donc on pourrait peut-être commencer lors de la prochaine réunion par le travail qui a été fait sur les MSM pour voir quelle sera notre réponse au cours des quelques mois à venir, parce qu'il y aura les budgets, budget de la PTI, budget de l'IANA et budget d'ICANN Org. Donc oui, nous avons du pain sur la planche. Mais j'apprécie ceci. Étant donné que notre nom c'est l'OSB, nous avons un rôle et nous devons faire des commentaires sur ce qui ressort de ces autres révisions. Et il y a peut-être certaines des choses qui devront être renvoyées au CPWG, je ne sais pas.

Donc pour la prochaine fois, qu'est-ce que vous pensez ? On pourrait passer un temps assez important sur ce que vous avez fait, sur le modèle MSM, Marita ?

MARITA MOLL :

Je pense qu'on pourrait peut-être en reparler après la réunion pour confirmer ?

---

HOLLY RAICHE :

Oui, tout à fait.

Et entre temps, nous avons terminé, c'est l'heure. Donc lors de la prochaine réunion, nous parlerons des initiatives opérationnelles et Ricardo pourra nous y aider, nous préparer également au travail à effectuer dans le cadre des budgets d'IANA et d'ICANN Org.

Y a-t-il quelque question avant de conclure la réunion ? Et merci en tout cas à tous d'être toujours avec nous. Très bien.

Heidi, la prochaine réunion, ce sera dans quelques semaines. Et est-ce que nous pouvons travailler à une date ? Dans deux semaines, est-ce que cela vous conviendrait ?

HADIA ELMINIAMI :

Oui, c'est noté.

HOLLY RAICHE :

Donc merci beaucoup à toutes et à tous. Nous nous retrouverons dans deux semaines. Merci. Nous vous souhaitons une bonne fin de journée. La réunion est levée. Merci beaucoup. Et l'enregistrement est terminé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**